

Catégorie  
Camionnette

Marque  
**RENAULT**

Désignation du type / Signe de reconnaiss. \*)  
Série Colorale  
Plateau bâché  
R 2093

Bordereau-type  
N° 1025.F

Moyens de reconnaissance du type Désignation "R 2093" sur l'auvent, sur plaquette du constructeur \*)  
N° de châssis frappé A droite sur l'auvent, sur plaquette du constructeur  
N° de moteur frappé A droite sur carter moteur, sous la dynamo  
Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F  
Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F

ATTESTATION DE TYPE  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

**MOTEUR**

Marque et type RENAULT 668  
Genre En ligne, s. en tête  
Carburant Benzine  
Nombre cyl. 4 Temps 4  
Alésage 85 mm.  
Course 88 mm.  
C.V.-Impôt 10,173  
Cylindrée totale 1'996 cm³  
C.V. frein 54  
Refroidissement Eau  
Empl. du moteur A l'avant

**CHASSIS**

Nombre d'essieux 2  
Entrainement sur roues arrières  
1. Frein A pied : Hydraulique sur les 4 roues  
2. Frein A main : Mécanique, à câble, sur roues arrières  
3. Frein —  
Frein de remorque —  
Direction A gauche  
Crochet de remorque —  
Nombre de vit. avant 4  
Vit. en l<sup>re</sup> vit. en prise dir. 80 km/h.

**CARROSSERIE**

RENAULT  
Constructeur BILLANCOURT  
Genre/Forme Pont avec ridelles et bâche \*)  
Nombre de portes cabine 2  
Nombre de places ass. Total 2-3  
Avant 2-3 Milieu — Arrière —  
Nombre de places debout —  
Pour motos: Siège arrière —  
Sidecar —

**POIDS ET PNEUMATIQUES**

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	— kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	— kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	2'450 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	800 kg.	705 kg.	1'505 kg.
Charge utile <u>y compris le conducteur</u>	kg.	kg.	945 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque)	—	—	— kg.
Pneumatiques: Dimension	6.00 - 16 TT ou 17 x 400		simples // <del>double</del>
Capacité de charge (par pneu $\frac{650}{715}$ kg.)	par essieu $\frac{1'300}{1'430}$ kg.	$\frac{1'300}{1'430}$ kg.	

## EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR 6 V.

Syst. anti-éblouissant Ampoules Bilux à cullier

Feux rouges 1, combiné, à gauche

Eclairage du No de contr. 1, combiné, à gauche

AV = Lamps témoin  
 AV = Sous les phares (blancs)  
 AH = Derrière portes cabine

Essai-glace 2, électriques

AVertisseur 1 avert. électrique

Indicateurs de direction: Syst. 4, clignoteurs

Feux stop 1, combiné, à gauche

Feux de position 2, dans les phares

Phares: Marque

1)  
2)

## DIMENSIONS

Voie { avant 1.487 mm.  
 arrière 1.470 mm.

Largeur hors-tout AV. 1.980 mm.

Empatement 2.660 mm.

Longueur hors-tout 4.555 mm.

Hauteur (non chargé) 2.100 mm.

Garde au sol 220 mm.

Porte à faux, arrière 1.100 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) — mm.

Crochet de remorque (porte à faux) — mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 11,40 m.

Diamètre de braquage ext. droite 11,30 m.

Longueur du pont de charge 2.030 mm.

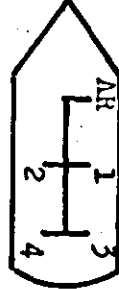
Largeur du pont de charge 1.860/1.140 mm.

Hauteur intérieure 1.380 mm.

Haut. du pont dep. le sol 720 mm.

Ridelles (hauteur) 400 mm.

Porte à faux surface chargement 1.060 mm



## OBSERVATIONS

\*) Ce bordereau-type ne s'entend que pour l'exécution originale de fabrication :

Les vhc. carrossés en pont avec ridelles, supports de bache et bache ou en fourgon en Suisse doivent être enregistrés sur la base du bordereau-type No. 1025/D (Chassis/cabine).

1) Eclair. No. de contr. : Adapté à la plaque de contrôle suisse par l'importateur.

2) Indic. de direction : Doivent être bien visibles de l'arrière, même lorsque la bache est utilisée.

3) Envan d'échappement : L'orifice ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.

4) Miroir rétroviseur : Dans l'intérêt de la sécurité demander le montage d'un second miroir rétroviseur à droite, à l'extérieur.

Lieu et date de l'expertise-type

Genève, le 16.1.1953

La commission d'expertises-types